

BOURSES DE STAGES EN FRANCE POUR ENSEIGNANTS-FORMATEURS ET ENCADRANTS APPEL À CANDIDATURES 2023

Dans le cadre de sa politique en faveur de la professionnalisation et de la montée en compétence des acteurs de l'enseignement du français en Argentine, l'Institut français d'Argentine prévoit la mise en place d'un programme de bourses pour des stages à l'Université d'été – BELC en juillet 2023.

Ce programme s'adresse à :

- Enseignants-formateurs dans une filière de professorat de français (instituts de formation et universités),
- Coordinateurs / chefs de département de français auprès d'un établissement argentin d'enseignement primaire, secondaire ou supérieur.

Les domaines de formation prioritaires sont :

- ♦ l'innovation en didactique du FLE appliquée à la formation initiale ou continue des professeurs ;
- ♦ les dispositifs d'enseignement du français en classe bilingue et l'implantation du LabelFrancÉducation ;
- ♦ l'ingénierie de la formation appliquée, en particulier, au Français sur objectifs spécifiques (FOS) ;
- ♦ la coordination pédagogique et la démarche qualité, le marketing et la communication institutionnelle.

Pour information, la couverture de la bourse est la suivante :

1. Coût du stage de 60 heures du 10 au 21 juillet 2023**
2. Transport entre la ville de résidence en Argentine et le centre d'affectation en France***
3. Assurance médicale / rapatriement pendant la durée du stage
4. Hébergement
5. Aide forfaitaire pour les dépenses personnelles (allocation d'entretien).

Les frais suivants **ne sont pas compris** dans la bourse :

- Les transferts domicile-aéroport ou entre aéroports ou gare routière-aéroport en Argentine
- La pénalité pour un éventuel excès de bagage
- La pénalité pour un éventuel changement de date ou d'horaire du billet d'avion
- Les dépenses personnelles ponctuelles

Les candidats déposeront leur candidature à travers un [formulaire en ligne](#)
jusqu'au 14 mai 2023 à 23h59

Les candidats seront sélectionnés par une commission réunie à l'Institut français d'Argentine et les résultats feront l'objet d'une information directe aux candidats autour du 25 avril 2023.

IMPORTANT: L'Institut français d'Argentine se réserve le droit de modifier toutes les conditions annoncées dans le présent appel devant une situation de force majeure (crise sanitaire liée au COVID19 ou autre), cas fortuit et toute autre circonstance constituant un empêchement au bon déroulement de la bourse.

* Les enseignants n'exerçant pas des fonctions de formation de professeurs, coordination, gestion et/ou formation de professeurs ne sont pas éligibles.

** Dates prévisionnelles, à confirmer.

*** Les billets sont émis pour la durée du stage. L'Institut français d'Argentine ne traite pas les prolongations de séjour.

1 PROFIL DES CANDIDATS ET CRITERES DE SELECTION

Les candidats sélectionnés seront des professionnels dynamiques susceptibles et désireux de contribuer de façon concrète, stratégique et systémique au renforcement et aux évolutions des structures de diffusion et d'enseignement de la langue française en Argentine.

Peuvent présenter leur candidature, les professionnels remplissant toutes les conditions suivantes :

- en activité au moment du dépôt de la candidature dans des établissements primaires, secondaires, en formation d'adultes, dans des instituts de formation ou à l'université, sur le territoire argentin ;
- expérience confirmée en formation de professeurs (formation initiale ou continue), en encadrement d'équipes d'enseignants et/ou impliqués dans un projet de nature institutionnelle relevant de la formation de professeurs et/ou de la conception/réforme de dispositifs d'enseignement du français ;
- exercice de l'enseignement du français en Argentine, au cours des 5 dernières années, sans interruption majeure ;
- maîtrise du français égale ou supérieure au niveau C1 du CECRL attestée par une certification internationale (DALF, TCF, TEF**** –diplôme ou habilitation correcteur-, diplôme universitaire –L/M/D- d'un pays francophone).

La cohérence entre les motivations professionnelles du candidat, ses compétences et son expérience sera le critère principal d'analyse des dossiers de candidature.

En outre, seront également considérés dans le processus de sélection :

- la participation aux formations locales et aux congrès d'enseignants,
- la participation aux actions de promotion du français dans le cadre professionnel et/ou associatif,
- la participation à des activités extracurriculaires ou inter/transdisciplinaires,
- l'organisation d'échanges scolaires ou toute autre activité en relation avec l'éducation,
- l'investissement dans la vie associative des enseignants de français,
- l'investissement dans des associations autres que les associations de professeurs de français.

Le projet de formation professionnelle décrit dans la lettre de motivation doit s'inscrire obligatoirement dans une dimension institutionnelle et systémique. Étant bien entendu que l'expérience au cours du stage doit avoir un impact positif sur l'entourage professionnel du candidat, l'explicitation de la stratégie de démultiplication auprès de la communauté enseignante est exigée.

La définition du programme définitif de formation se fera conjointement avec l'Institut français d'Argentine en fonction des motivations exprimées par le candidat.

2 COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le [dossier de candidature en ligne](#) comprend :

1. Le formulaire de candidature en ligne.
2. La déclaration et engagement du candidat signée, numérisée et téléversée.
3. Une lettre de motivation manuscrite numérisée et téléversée.
4. Un CV abrégé en français (2 pages maximum) numérisé et téléversé.
5. La preuve internationale du niveau de français numérisée et téléversée.
6. La page 3 du passeport prévu pour le voyage (valide au moins jusqu'au 1^{er} novembre 2023) numérisée et téléversée.

*Les dossiers incomplets ou envoyés sous des formats différents à ceux précisés ci-dessus **ne seront pas retenus.***

Buenos Aires, le 15 février 2023

**** Consultez le calendrier des sessions d'examen directement auprès des centres d'examens homologués.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à linguisticofrancia@gmail.com

BOURSES DE STAGES EN FRANCE POUR ENSEIGNANTS-FORMATEURS ET ENCADRANTS DECLARATION ET ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je, soussigné(e)
candidat(e) sélectionné(e) pour une bourse de stage de courte durée en France en 2023,
déclare avoir pris connaissance des termes de l'appel à candidatures diffusé par l'Institut
français d'Argentine, m'engage à suivre le stage prévu en France dans la totalité de sa durée
et à me conformer à toutes les conditions règlementaires relatives aux bourses du
Gouvernement français.

Dans le cadre de la politique de coopération éducative et linguistique en Argentine conduite
par l'Ambassade de France, je m'engage à remettre un rapport (compte-rendu écrit de
l'expérience formative avec, en miroir, la lettre de motivation présentée dans le dossier de
candidature) avant le lundi 14 août 2023.

Dans ledit rapport j'effectuerai une proposition de démultiplication de la formation suivie en
France. Le format, la durée, le public cible et la date de l'action de démultiplication proposée
seront concertés avec l'Institut français d'Argentine / Ambassade de France. Les activités de
démultiplication seront conçues et dispensées gratuitement avant le 31 octobre 2023.

Fait à, Argentine, le 2023.

Signature

NB : Document à compléter, signer, numériser et téléverser obligatoirement dans le [dossier de candidature](#).